

Conditions d'acceptation des dépôts d'amiante lié sur le site de La Tienne à Viriat

Gilet haute visibilité OBLIGATOIRE pour les particuliers et les professionnels →



Se garer à l'entrée du site :



Conseils pour vos travaux sur l'amiante

L'inhalation de fibres d'amiante peut entrainer des pathologies graves (asbestose, cancer...) pouvant apparaître après plusieurs années.

Bonnes pratiques	 Se protéger avec des gants, des lunettes, et surtout un masque et une combinaison à usage unique adaptés à la manipulation de l'amiante. Humidifier lors de la manipulation. Démonter sans casser pour éviter l'envol de fibres.
Gestes à proscrire	 Ne pas casser, brosser ou découper les matériaux contenant de l'amiante pour éviter tout envol de fibre.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le document ED6262 sur le site de

l'INRS : http://www.inrs.fr

EMBALLAGE

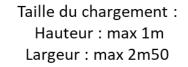
ACCEPTÉ

Sacs acceptés : big-bag, dépôt bag ou housse



AMIANTE

- Fermés hermétiquement avec du ruban adhésif
- Non déchirés



Au delà de ces dimensions, contacter : 06.48.72.68.62 06.47.61.83.20

REFUSÉ

Palettes filmées



Big-bag standard



Sacs non fermés



Les sacs d'amiante contenant des EPI (combinaison, masque...)

Ce type de déchets amiantés doit être envoyés dans une installation de déchets dangereux



Pour trouver une entreprise de collecte et/ou de traitement de vos EPI (= AMIANTE LIBRE) → http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/

DÉCHARGEMENT

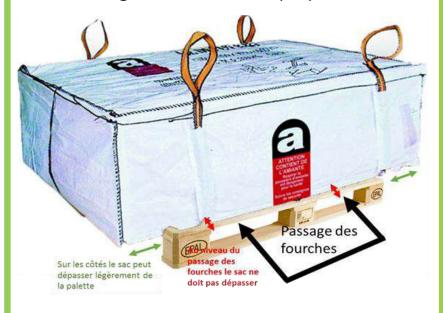
Les sacs sont déchargés par un engin équipé de fourches. Palette obligatoire



ACCEPTÉ

Les sacs doivent disposés OBLIGATOIREMENT sur palette, être en bon état, propres et solides

Charge maximale 1 tonne par palette



Installer le sac de manière à laisser un accès pour les fourches

REFUSÉ

Sacs empilés



Absence de palette

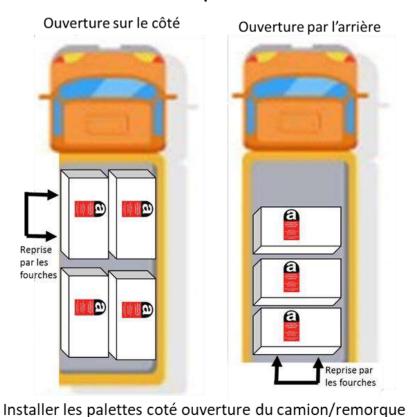
Palettes non accessibles pour le déchargement

DÉCHARGEMENT

Les sacs sont déchargés par un engin équipé de fourches. Palette obligatoire



Palettes espacées et étalés



Big-bag les uns sur les autres AVEC ou SANS palette



Les chargements sans palette



TRANSPORT

ACCEPTÉ

Les bennes ou les remorques doivent être propres à l'arrivée sur le site



REFUSÉ

Les bennes ou remorques contenant des brisures, débris

Les chargements dans un coffre de voiture!



Où trouver des sacs homologués pour l'amiante?

- Particuliers : se rapprocher de la communauté de communes qui peut éventuellement en fournir
- Sur internet : Bagutil, Baoshop, Epicap, Mabeo, Naki-distribution ...
- En magasin : Point P, BigMat...
- Organom ne fournit pas de sac.

Tarifs des contenants à titre indicatif:

- sac:1à2€/pièce
- big-bag 1m³ 1 tonne : 10 à 15€ / pièce
- housse 1,60m à 3,10m : 20 à 30 € / pièce

Où trouver des palettes?

- Se renseigner auprès de votre déchèterie si elle peut en fournir
- Zones industrielles
- Supermarché
- www.montasdebois.fr